



- ARTICLE 1 :** Nous, supporters, nous faisons de chaque rencontre sportive un moment privilégié, une fête, quelle que soit l'importance de l'enjeu.
- ARTICLE 2 :** Nous nous conformons aux règles et à l'éthique sportive, notamment en respectant le corps arbitral, les dirigeants, les joueurs ainsi que les autres supporters.
- ARTICLE 3 :** Nous restons responsables du comportement général de notre groupe en tout lieu et en toutes circonstances ; les mauvais comportements individuels ne pouvant être imputés au groupe mais uniquement à leurs auteurs.
- ARTICLE 4 :** Nous nous refusons à mener toute action qui nuirait à notre propre sécurité, à celle d'autrui, à l'ordre et à la bonne organisation d'un match ou d'un déplacement.
- ARTICLE 5 :** Nous respectons les consignes de sécurité ainsi que les personnes chargées de leur diffusion et de leur application, notamment les agents de sécurité et les forces de l'ordre.
- ARTICLE 6 :** Nous nous engageons à préserver les installations de toute dégradation afin de ne pas entraver la bonne progression du club et à respecter notre environnement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du stade.
- ARTICLE 7 :** Nous nous abstenons de tout comportement xénophobe et nous condamnons tout acte à caractère raciste.
- ARTICLE 8 :** Nous, Direction, nous engageons à mettre à disposition et à recevoir les supporters dans des installations conformes au règlement en vigueur.
- ARTICLE 9 :** Nous, joueurs, nous engageons à nous abstenir de tous gestes ou actes provocants et à avoir un comportement responsable tant sur le terrain que dehors.
- ARTICLE 10 :** Nous, joueurs, nous restons dignes dans la victoire comme dans la défaite conscients de l'influence de notre comportement sur le public.
- ARTICLE 11 :** Nous, supporters, dirigeants, joueurs, nous comportons en véritables ambassadeurs du football en aidant à faire respecter autour de nous les principes repris ci-dessus.